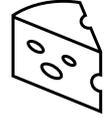
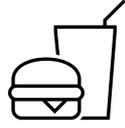


Les règles à adopter lors d'une consultation au service des archives

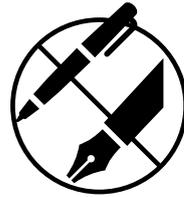
Un espace de consultation est disponible au service et comprend un poste informatique avec les instruments de recherche réalisés par le service et des outils pouvant aider lors de votre visite. Ne pas hésiter à faire appel à l'archiviste si vous avez des questions ou besoin d'aide.



Eviter tout aliment liquide ou solide proche des documents.



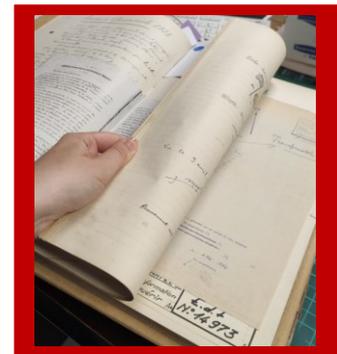
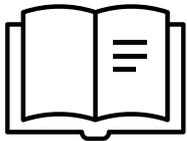
Eviter l'utilisation de stylos à encre, privilégier les crayons de papier. Des crayons sont disponibles, au besoin.



Eviter l'appui sur le document pour prendre des notes ou recopier.



Afin de préserver les documents : éviter de les annoter, plier ou dégrader, ainsi que de les déclasser. Ils doivent rester comme vous les avez eus au début de votre séance. Attention également à leur manipulation. Si besoin, demander à l'archiviste.



Merci de remettre les documents correctement et de veiller à ce que rien ne dépasse.

